



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PRIVATISATION DU MONT ORFORD UN DANGEREUX PRÉCÉDENT POUR L'ENSEMBLE DES PARCS DU QUÉBEC

Val-David, le 19 avril 2006 – La coalition SOS Parc Orford entreprend une tournée des régions du Québec pour sensibiliser la population aux conséquences de la décision du gouvernement de privatiser une partie significative du parc du Mont-Orford. En effet, la coalition est d'avis que le recours à une loi spéciale pour contourner la Loi sur les parcs est un dangereux précédent pour le réseau des parcs et des aires protégées.

Rappelons que le 6 mars dernier, soit quelques jours seulement après sa nomination par M. Charest, le nouveau ministre de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, Monsieur Claude Béchar, a annoncé que les 649 Ha de terrains actuellement sous bail dans le parc national du Mont-Orford seront vendus par appel d'offres. Suite à l'avis juridique obtenu par son prédécesseur, le ministre entend recourir à une loi spéciale afin d'autoriser ce que la Loi sur les parcs interdit explicitement.

Pour la coalition SOS Parc Orford, la vente « d'actifs » du patrimoine collectif au profit d'un promoteur privé est un enjeu qui va bien au-delà des limites du parc ou de la région; toutes les régions du Québec qui ont à cœur leur patrimoine naturel devraient prendre part au débat. « Avec cette décision, le gouvernement libéral met en danger l'intégrité de tous les parcs du Québec » déclare Suzanne Comtois, porte-parole de la coalition. « Non seulement les parcs existants seront lorgnés par les développeurs de tout acabit, mais les futures aires protégées promis par le gouvernement seront dépossédées de leur crédibilité ».

La Loi sur les parcs est sensée garantir la « protection permanente » des écosystèmes. Toutefois, le gouvernement envoie un message contradictoire en retirant le mont Orford du parc auquel il a légué son nom et en y autorisant la construction de condos. Dernièrement, plusieurs experts en écologie végétale et forestière ont décrié les menaces pour la biodiversité présente sur la montagne, notamment certains écosystèmes rares dû à l'altitude.

Dans un contexte où le Québec fait piètre figure en matière de conservation de la nature avec un réseau d'aires protégées couvrant seulement 3,4 %¹ du territoire québécois, il apparaît essentiel que la population se fasse entendre sur le devenir de son patrimoine naturel. Lors de son passage dans les régions du Québec, la coalition espère récolter de nombreux appuis en faveur du maintien de l'intégrité tant écologique que territoriale du parc du Mont-Orford.

En terminant, la coalition invite chaleureusement la population des Laurentides à se déplacer en grand nombre pour la marche nationale contre la privatisation du mont Orford, ce samedi à Montréal (13 :30 Place du Canada, Metro Peel). Les détails sont disponibles au www.sosparcorford.org

¹ Selon l'Initiative *Aux arbres citoyens!* www.ondortcommeunebuche.com



-30-

AU SUJET DE LA COALITION SOS PARC ORFORD

La coalition a été créée officiellement le 12 mars dernier afin de mettre fin aux démarches de vente d'une partie du parc, menaçant l'intégrité écologique et territoriale du parc national du Mont-Orford, suite à une décision en ce sens du Gouvernement du Québec. Elle regroupe les partenaires principaux suivants : La société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Nature Québec / UQCN, CREE, Regroupement Orford pour un parc sans condos auxquels s'ajoutent en date de ce jour plus de quarante mille citoyens et citoyennes du Québec.

SOURCE : COALITION SOS PARC ORFORD

Information : Jean-François Gagnon (514) 278-7627